

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 01/01/2024

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 245000 € : 10 % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 4500 € TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 245001 € et 345000 € : 9 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 345001 € et 445000 € : 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 445001 € et 545000 € : 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 545001 € : 6 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

Avis de valeur : 150 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Forfait de négociation et d'entremise : 100 € TTC

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

1 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 5 € TTC par m² de surface habitable.

GESTION LOCATIVE

Gestion locative habitation	Garantie Loyer Impayé
5% TTC du montant du loyer avec un minimum de 50€ TTC	3,5%

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs.

Société ASHANTY K, SASU au capital de 100 € - Siège social : à GOYAVE 97128 Section Christophe Est - RCS de BASSE-TERRE n° 919 698 753 - Carte professionnelle Transaction sur immeuble et fond de commerce/ Gestion immobilière n° CPI97112023000000002 délivrée par CCI des Iles de Guadeloupe
Garant : GALIAN, PARIS